



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 17 AVRIL 2025

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme NISSATO, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO

ABSENT

M. REVERSADE

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 11 avril 2025 à l'unanimité.

2. CCBDP

PLUiH – précisions réglementaires

- Bénévantie

Dans la délibération du 24 février dernier, le Conseil municipal demandait la rectification du classement de la parcelle E713 à Bénévantie en zone N. M. GOUIN, président de la CCBDP répond que cette erreur sera corrigée avant la fin de l'année, lors d'une prochaine modification simplifiée du PLUiH. Le Conseil municipal en prend acte et autorise M. le Maire à prendre un arrêté qui établira l'inapplicabilité du règlement actuel.

- Banne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à finaliser la procédure de changement d'assiette et d'intégration d'une portion de chemin au lieu-dit Banne, et à signer tout document afférent à ce dossier.

Convention de service commun urbanisme

M. MONTI présente la convention déterminant les modalités d'intervention du service commun d'instruction des ADS (Actes du droit du sol) entre la CCBDP et la Commune de Cause de Clérans, et propose des modifications dans sa rédaction.

Le Conseil Municipal approuve la convention et donne autorisation au Maire de faire un arrêté de délégation de signature sous réserve de l'intégration des modifications apportées.

3. Recrutement des agents administratifs et techniques

- Administratif

Les entretiens en vue du recrutement d'une secrétaire de mairie ont commencé. La décision finale devrait être prise à la fin du mois.

- Technique

Pendant l'absence des agents techniques, la Commune fera appel à des prestataires, notamment pour l'entretien des abords de la voirie.

4. Questions diverses

Classement des chemins communaux

Le Conseil Municipal prend acte de la demande de M. et Mme LOBSTEIN de régularisation des accès à la maison des Neuf Pierres (chemins d'usage et servitudes). Les propriétaires riverains seront prévenus de la démarche. Les frais de géomètre seront à la charge des demandeurs.

Cérémonie du 24 mai

Mme TORRES annonce la cérémonie de remise de décoration à M. Fernand DEMAY le 24 mai à 15h, devant le monument aux morts de Cause de Clérans.

5. Prochaine réunion

5 mai 2025 à 18h30

Fin de la réunion : 18h